



J'ai une obligation de quitté le territoire mais je suis marie

Par **walish**, le **09/08/2011** à **17:27**

Bonjour,

je suis rentré en france en 2008 avec un visa long sejour pour etude et en janvier 2011 on m'a refusé le renouvellement du titre de sejour suivi d'une obligation de quitté le territoire et en meme temps j'ai reçu la reponse de la mairie pour celebré mon mariage, je me suis marie avec ma copine française en fevrier 2011 ,je me suis présenté a la prefecture pour un rdv et on m'a donné un rdv normal mais quand je suis allé pour depôser mon dossier on m'a signifie que mon dossier estv rejeté et que je dois attendre un an, sa fait 6 mois que je suis marie et je ne sais pas quoi faire, aidez moi je vous pries et dites moi si ya un moyen pour obtenir une regularisation au plus vite,
je vous remercie d'avance

Par **Domil**, le **09/08/2011** à **17:50**

Avez-vous présenté les preuves de 6 mois de vie commune ?

Par **walish**, le **10/08/2011** à **15:35**

non je ne suis pas allé a la prefecture depuis mon rdv car ya une avocate qui m'a dis de ne pas allé et d'attendre un an mais je doute et je veux savoir si ya pas de risque si je vais présenté mon dossier a la prefecture avec les preuve de six mois de vie commune.